

Demande de bons d'accès aux déchèteries communautaires pour les artisans, commerçants du Val de Fensch

1 BON = 1M³ = 20 €

Pour recevoir vos bons de déchèterie, veuillez remplir ce formulaire et le renvoyer par la poste accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public, à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
Hôtel de Communauté - 10, rue de Wendel BP 20176
57705 Hayange CEDEX

Vous pouvez aussi vous procurer directement vos bons en vous présentant aux horaires d'ouverture du siège de la Communauté d'Agglomération avec le règlement (chèque ou espèces) correspondant au nombre de bons souhaités.

DÉCHÈTERIE DE FLORANGE (ZI Ste Agathe) et DÉCHÈTERIE DE HAYANGE (ZI St Jacques)

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre) :

Du lundi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h
Le dimanche de 9h à 12h
Fermées les jours fériés

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) :

Du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le dimanche de 9h à 12h
Fermées les jours fériés

DÉCHÈTERIE DE ALGRANGE (ZI de la Paix)

Horaires :

Consultez les horaires de la déchèterie de Algrange sur notre site internet :
www.agglo-valdefensch.fr rubrique vie pratique / les déchets



BON DE COMMANDE ET PAIEMENT à retourner à l'adresse ci-dessous

NOM :

Prénom :

Société :



Adresse :

Code postal :

Ville :



Téléphone :

✉ Mail :

Nombre de bons : X 20 €

soit MONTANT TOTAL : euros

Paiement : Chèque à l'ordre de la Trésorerie publique de Hayange

Espèces



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à informer le public d'actions de sensibilisation à l'environnement et à la livraison de votre matériel. Les destinataires et les responsables du traitement des données sont le président et le service environnement de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. La réglementation européenne en matière de protection des données personnelles (règlement «RGPD»), actuellement en vigueur dans toute l'Union Européenne, vise à mieux protéger les données privées des citoyens et éviter leur utilisation à des fins commerciales non désirées. Les données recueillies dans ce questionnaire ne sont en aucun cas utilisées à des fins commerciales et vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de retrait de votre consentement en contactant la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch à l'adresse : communication@agglo-valdefensch.fr